

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER (C.M.P.) - (n° 1631)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 20 BIS

Supprimer l'alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de gage.